Flash Info



[Découvrez le Sept jours à l'AP-HP du 10 janvier 2020]
10 janvier 2020

À la une de la lettre hebdomadaire des personnels de l'AP-HP

Un décret consolide la démarche de déconcentration de la « Nouvelle AP-HP »

> Pour lire la suite de l'article et l'intégralité de la newsletter, cliquez sur le titre.

[Information sur le décret relatif à l'AP-HP qui consolide la transformation de l'institution]
8 janvier 2020

Pour information, un décret relatif à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est paru aujourd'hui au Journal officiel. C'est une étape importante, qui consolide la transformation de l'établissement engagée et permet de rapprocher la décision du terrain.

Après la création des groupes hospitalo-universitaires (GHU) et la transformation des pôles en départements médico-universitaires (DMU) à l'été 2019, la publication de ce décret est une étape supplémentaire de la « Nouvelle AP-HP », engagée depuis 2017, pour renforcer à la fois l'unité de l'AP-HP et la prise de décisions au plus proche des équipes et des services. Ce décret vient donc aujourd'hui approfondir notre démarche de déconcentration en modifiant des dispositions qui dépendent du code de la santé publique.

Ces évolutions sont le résultat d'une réflexion menée en étroite concertation avec la communauté médicale de l'AP-HP : la commission médicale d'établissement (CME) a mis en place un groupe de travail, dont les conclusions ont été débattues et adoptées par les CME de mars et avril 2019. Le projet de décret a ensuite été partagé à l'automne 2019 en directoire, à nouveau en CME et en conseil de surveillance de l'AP-HP.

Infos Albert Chenevier-Henri Mondor



[Cérémonie des Voeux 2020 des hôpitaux Henri Mondor et Albert Chenevier]
Publiée le 13 janvier 2020
Lundi 20 janvier 2020 à 13 h 00
Salle Nelly Rotman - Porte 1 – Hall de l'hôpital Henri Mondor



[Carte de voeux électronique 2020]
Publiée le 8 janvier 2020
Adresser vos vœux par message électronique



[Exposition Peintures et sculptures]
Publiée le 6 janvier 2020
EXPOSITION de Nicole MERESSE et Anmarie LEON
ARTISTES PEINTRE ET SCULPTRICE
du 8 au 22 janvier 2020 de 12h30 à 16h30
Espace Culturel Nelly Rotman (porte 1)
Vernissage : Mercredi 8 janvier 2020 à 12 h 45

[Accueil du site] | [Toutes les infos]

Mon établissement
Vous n'avez pas encore défini votre établissement d'affectation...
Modifier

Favoris AP-HP

- Plan Blanc AP-HP
- Règlement Intérieur AP-HP
- Portail Internet
- Qualité Sécurité des Soins
- Annuaire AP-HP
- Index des liens
- Paiement en ligne
- Manifeste des valeurs de l'AP-HP

Services RH

- Concours
- AP-HP Management
- Service civique
- Espace Emploi
- Catalogue de formation
- Self-service RH
- AGOSPAP
- GestimeWeb

http://portail-cms.aphp.fr/hmn/?page=accueil&commun=ok

Portail Intranet AP-HP

Plan du site | Contact

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Accueil | Etablissements | Offre de soins AP-HP | Thèmes et métiers | Me connecter

Vous êtes ici > Accueil Albert Chenevier-Henri Mondor

Rechercher ok

Menu

- Groupe Hospitalier
- CMEL
- Départements Médicaux Universitaires (DMU)
- Stratégie
- Soins
- Education Thérapeutique des Patients (ETP)
- Maîtrise du Risque Infectieux
- Pharmacie
- Ressources Humaines
- Formation Continue
- Qualité & Gestion des risques
- Relations avec les usagers
- Achats - Services Economiques - Logistique
- Equipements & Travaux
- Communication
- Système d'information
- NSI Gestion
- Revues en ligne
- Outils
- Développement Durable

Infos Albert Chenevier-Henri Mondor

Cérémonie des Voeux 2020 des hôpitaux Henri Mondor et Albert Chenevier
Publiée le 13 janvier 2020
Lundi 20 janvier 2020 à 13 h 00
Salle Nelly Rotman - Porte 1 – Hall de l'hôpital Henri Mondor

Carte de voeux électronique 2020
Publiée le 8 janvier 2020
Adresser vos vœux par message électronique



Exposition Peintures et sculptures
Publiée le 6 janvier 2020
EXPOSITION de Nicole MERESSE et Anmarie LEON
ARTISTES PEINTRE ET SCULPTRICE
du 8 au 22 janvier 2020 de 12h30 à 16h30
Espace Culturel Nelly Rotman (porte 1)
Vernissage : Mercredi 8 janvier 2020 à 12 h 45

Toutes les infos

Liste de liens



- Etiquettes UH demande d'examens - ACH
- Prévention de l'infection
- Annuaires
- Pharmacovigilance
- Livret d'assistance Nutritionnelle
- INSERM
- OSIRIS : déclaration d'évènements indésirables
- MEDIWEB
- Liens utiles
- Manuel de Prélèvement
- GED (Gestion Electronique Documentaire)

Mon établissement

Vous n'avez pas encore défini votre établissement d'affectation.

Modifier

Favoris AP-HP

- Plan Blanc AP-HP
- Règlement Intérieur AP-HP
- Portail Internet
- Qualité Sécurité des Soins
- Annuaire AP-HP
- Index des liens
- Paiement en ligne
- Manifeste des valeurs de l'AP-HP

Services RH

- Concours
- AP-HP Management
- Service civique
- Espace Emploi
- Catalogue de formation
- Self-service RH
- AGOSPAP
- GestimeWeb

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

O.S.I.RIS
Organisation du Système d'Information des RISques

Hôpital Albert Chenevier et Hôpital Henri Mondor

Signaler les événements indésirables permet de prévenir les risques

- Signaler un événement indésirable
- Suivi des événements *(accès réservé)*
- Guide du signalement
- Charte d'Osiris
- Décision de la CNIL

En cas de problème dans l'utilisation d'OSIRIS, contacter la Direction Usagers-Risques-Qualité,
le CGRAS au 01 49 81 20 15 ou Célia Jeronimo au 01 45 17 80 25 /

Osiris version 2.08

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

OSIRIS

Hôpital Albert Chenevier et Hôpital Henri Mondor

Enregistrer | retour Haut de page

Attention ! Ne cliquez qu'une seule fois sur "Enregistrer", l'opération peut prendre quelques secondes....

L'événement est : (cocher une case et une seule)

A - Activités médicales et de soins

- [x] Evènement associé aux soins médicaux ou paramédicaux
- [ ] Evènement associé à un acte chirugical ou interventionnel
- [ ] DMS : erreur / dysfonctionnement du circuit
- [ ] Prise en charge de la douleur
- [ ] Evènement associé aux examens de laboratoire d'imagerie ou d'explorations fonctionnelles
- [ ] Médicament : erreur / dysfonctionnement du circuit
- [ ] autre (à préciser)

B - Organisation des soins - Relations avec le patien

- [ ] Risque de maltraitance
- [ ] Transport interne de patient
- [ ] Erreur d'identification
- [ ] Perte ou bris de prothèse
- [ ] Transport externe de patient
- [ ] Fugue ou patient égaré
- [ ] Chute de patient
- [ ] Report d'acte
- [ ] Dossier du patient
- [ ] Difficulté hospitalisation ou transfert
- [ ] autre (à préciser)

C - Vie hospitalière

- [ ] Agression
- [ ] Malveillance
- [ ] Salubrité-propreté des locaux
- [ ] Maintenance des bâtiments et infrastr
- [ ] Restauration
- [ ] Dysfonctionnement logistique
- [ ] Panne ou perte de matériel
- [ ] autre (à préciser)

D - Vigilances

- [ ] Biovigilance
- [ ] Infectiovigilance
- [ ] Nutrivigilance
- [ ] Réactovigilance
- [ ] Hémovigilance
- [ ] Pharmacovigilance
- [ ] iovigilance
- [ ] tection des patients
- [ ] lance
- [ ] Ami

Evènement indésirable associe à un problème d'identité : ○ Oui ◉ Non

Evènement associé aux soins médicaux ou paramédicaux

L'événement indésirable lié aux soins est consécutif à tous actes de préventions, diagnostiques, traitements ou surveillance. Evénement qui ne serait pas parvenu si le soin avait été conforme à la prise en charge considérée comme satisfaisant au moment de son apparition.

Interlocuteurs :
Cette fiche sera lue par la Direction des soins

En cas de problème dans l'utilisation d'OSIRIS, contacter le CGRAS au 01 49 81 20 15 ou Célia JERONIMO au 01 45 17 80 25

Signalant

Service : [redacted]
Spécialité :
Service si 'Autre' :
Nom : XXX
Prénom : XXX
Fonction : Infirmier-infirmier spécialisé-puéricultrice
Téléphone :
Votre adresse e-mail :

Les champs précédés d'une étoile doivent obligatoirement être complétés pour pouvoir valider la fiche

Personne concernée

L'événement signalé concerne-t-il ? : ◉ Une seule personne ○ Plusieurs personnes ○ Aucune personne
Catégories de personne(s) concernée(s) : ☑ Patient ☐ Prestataire ☐ Entourage ☐ Personnel ☐ Autre

Nom : XXX
Prénom : XXX
Sexe : ○ M ○ F
Date ou année de naissance : XX/XX/XXXX

Où et quand cela est-il arrivé ?

Date : (JJ/MM/AAAA) 15/01/2020 Calendrier
Heure : 10 H 00 mn

Autre service concerné : [redacted]

Lieu :

Lieux de soins
- ☑ Chambre
- ☐ Consultations - radio - salle d'examens
- ☐ Salle d'opération/salle de réveil
- ☐ Toilettes/douche destinés aux patients
- ☐ Autre lieu de soins

Lieux communs
- ☐ Ascenseur
- ☐ Circulation : couloir - escalier - galerie - passerelle...
- ☐ Loge - barrière
- ☐ Parking - cour - jardin - voierie
- ☐ Salle à manger-salle TV - salle de jeux...
- ☐ Salle d'attente-hall - caisse - accueil
- ☐ Toilettes
- ☐ Autre lieu commun

Lieux professionnels
- ☐ Bureaux - locaux administratifs - archives
- ☐ Laboratoires - pharmacie
- ☐ Locaux des services techniques
- ☐ Locaux poubelles/déchets
- ☐ Magasin - lingerie
- ☐ Office alimentaire
- ☐ Poste de soins
- ☐ Self du personnel
- ☐ Vestiaire
- ☐ Autre lieu professionnel

- ☐ Tout le service
- ☐ Sans objet ou lieu inconnu (fugues - pertes ...)
- ☐ Tout l'hôpital

Précisez le lieu (n° chambre, n° salle, nom usuel,...) : Chambre n°XX

Signalant

Service : [redacted]
Spécialité :
Service si 'Autre' :
Nom : XXX
Prénom : XXX
Fonction : Infirmier-infirmier spécialisé-puéricultrice
Téléphone :
Votre adresse e-mail :

Personne concernée

L'événement signalé concerne-t-il ? : ● Une seule personne ○ Plusieurs personnes ○ Aucune personne
Catégories de personne(s) concernée(s) : ☑ Patient ☐ Prestataire ☐ Entourage ☐ Personnel ☐ Autre
Nom : XXX
Prénom : XXX
Sexe : ○ M ○ F
Date ou année de naissance : XX/XX/XXXX

Où et quand cela est-il arrivé ?

Date : (JJ/MM/AAAA) 15/01/2020 Calendrier
Heure : 10 H 00 mn

Autre service concerné : [redacted]

Lieu : Lieux de soins
- ☑ Chambre
- ☐ Consultations - radio - salle d'examens
- ☐ Salle d'opération/salle de réveil
- ☐ Toilettes/douche destinés aux patients
- ☐ Autre lieu de soins

Lieux communs
- ☐ Ascenseur
- ☐ Circulation : couloir - escalier - galerie - pass elle...
- ☐ Loge - barrière
- ☐ Parking - cour - jardin - voierie
- ☐ Salle à manger-salle TV - salle de jeux...
- ☐ Salle d'attente-hall - caisse - accueil
- ☐ Toilettes
- ☐ Autre lieu commun

Lieux professionnels
- ☐ Bureaux - locaux administratifs - archives
- ☐ Laboratoires - pharmacie
- ☐ Locaux des services techniques
- ☐ Locaux poubelles/déchets
- ☐ Magasin - lingerie
- ☐ Office alimentaire
- ☐ Poste de soins
- ☐ Self du personnel
- ☐ Vestiaire
- ☐ Autre lieu professionnel

- ☐ Tout le service
- ☐ Sans objet ou lieu inconnu (fugues - pertes ...)
- ☐ Tout l'hôpital

Si votre signalement implique un autre service que le vôtre, indiquez-le dans la section « autre service concerné » pour que les correspondants de service soient informés

Précisez le lieu (n° chambre, n° salle, nom usuel,...) : Chambre n°XX

Décrivez succinctement les [illegible] (ne citez aucun nom)

Patient de 17ans greffé cardiaque, retrouvé extubé accidentellement quelques minutes après manipulation par [illegible]anipulateurs radio. L[illegible] été extubé lors de la réalisation de la radio pulmonaire, le patient a inhalé et a fait une détresse respiratoire qui a nécessité sa réintubation quelque[illegible] plus tard.

Quelles sont les conséquences immédiates ?

pour le patient :
- ○ Aucune
- ○ Ne sait pas
- ● Engendre des conséquences pour le patient

pour le personnel :
- ○ Aucune
- ● Ne sait pas
- ○ Engendre des conséquences pour le personnel

pour le service ou l'hôpital :
- ○ Aucune
- ● Ne sait pas
- ○ Engendre des conséquences pour le service ou l'hôpital

Pouvez-vous évaluer la gravité immédiate de cet événement ?

< ○ Insignifiante ○ Mineure ○ Modérée ● Majeure ○ Catastrophique>

Suite à l'événement, une action corrective a été engagée par le service ?

● Oui ○ Non

Si oui, laquelle :

Un rappel a été fait aux soignants de la réanimation concernant la surveillance des patients intubés lors de leur manipulation/mobilisation. Les manipulateurs radio avaient déjà été avertis de l'attention particulière qu'il fallait porter au patient lors de ce soin.

Enregistrer | retour Haut de page

Décrivez succinctement les faits (ne citez aucun nom)

Patient de 17ans greffé cardiaque, retrouvé extubé accidentellement quelques minutes après manipulation par les manipulateurs radio. Le patient a été extubé lors de la réalisation de la radio pulmonaire, le patient a inhalé et a fait une détresse respiratoire qui a nécessité sa réintubation quelques heures plus tard.

Quelles sont les conséquences immédiates ?

pour le patient :
- ○ Aucune
- ○ Ne sait pas
- ◉ Engendre des conséquences pour le patient

pour le personnel :
- ○ Aucune
- ◉ Ne sait pas
- ○ Engendre des conséquences pour le personnel

pour le service ou l'hôpital :
- ○ Aucune
- ◉ Ne sait pas
- ○ Engendre des conséquences pour le service ou l'hôpital

Pouvez-vous évaluer la gravité immédiate de cet événement ?

< ○ Insignifiante ○ Mineure ○ Modérée ◉ Majeure ○ Catastrophique>

Suite à l'événement, une action corrective a été engagée par le service ?

◉ Oui ○ Non

Si oui, laquelle :

Un rappel a été fait aux soignants de la réanimation concernant la surveillance des patients intubés lors de leur [illegible]tion. Les manipulateurs radio avaient déjà été avertis de l'attention particulière qu'il fallait porter au patient lors de ce soin.

Enregistrer

retour Haut de p

Attention ! Ne cliquez qu'une seule fois sur "Enregistrer", l'opération peut prendre quelques secondes....